

tenue sous la présidence de Monsieur GONNEAU, assisté(e)
de Madame DEVICTOR et Madame DELZANGLES, Conseillères
En présence de Madame GIOCANTI, Rapporteure publique
Madame GIORDANO, Greffière

09 heures 45

01)	DOSSIER N° 2301484	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR
Titre de l'affaire Décharger la société Viamedis de la somme de 2 225,71 euros.		
Demandeur	Nom des parties VIAMEDIS	Représentants des parties DERRIENNIC & ASSOCIES
Défendeur	HOPITAUX DES PORTES DE CAMARGUE DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES PACA	
02)	DOSSIER N° 2301597	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR
Titre de l'affaire Décharger la société Viamedis de la somme de 6 824,22 euros		
Demandeur	Nom des parties VIAMEDIS	Représentants des parties DERRIENNIC & ASSOCIES
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER D'ARLES DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES PACA	SCP MONCEAUX-FAVRE DE THIERRENS-BARNOUIN-THEVENOT
03)	DOSSIER N° 2301598	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR
Titre de l'affaire Décharger la société Viamedis de la somme de 4 496,00 euros.		
Demandeur	Nom des parties VIAMEDIS	Représentants des parties DERRIENNIC & ASSOCIES
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER DE MONTPERRIN DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES PACA	

09 heures 45

04)	DOSSIER N° 2406993	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR
Titre de l'affaire	Décharger la société VIAMEDIS des sommes mises à la charge de la requérante par des titres de recettes, émis entre décembre 2021 et décembre 2022, par le centre hospitalier intercommunal des Alpes-du-Sud pour un montant de 9 534,80 euros.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	VIAMEDIS	DERRIENNIC & ASSOCIES
Défendeur	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DES ALPES DU SUD	
05)	DOSSIER N° 2300835	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES
Titre de l'affaire	Annuler le titre exécutoire n° 22/300143 émis par le DGS de la métropole Aix-Marseille Provence le 25 novembre 2022 à l'encontre de la Société SMA VAUTUBIERE pour un montant de 1 180 833,33 euros TTC.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SMA VAUTUBIÈRE	Maître CAVIGLIOLI Benoît
Défendeur	METROPOLE-AIX-MARSEILLE PROVENCE	SELARL SINDRES
06)	DOSSIER N° 2311642	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES
Titre de l'affaire	Annuler les titre exécutoires n° 23/300034, n° 23/300035 et 23/300036 émis par le DGS de la métropole Aix-Marseille Provence le 9 octobre 2023 pour des montants respectifs de 1 326 000,00 euros, 1 359 000,00 euros et 1 371 000,00 euros TTC.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SMA VAUTUBIÈRE	Maître CAVIGLIOLI Benoît
Défendeur	METROPOLE-AIX-MARSEILLE PROVENCE	SELARL SINDRES

09 heures 45

07)	DOSSIER N° 2206374	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR
Titre de l'affaire	Condamner la société 13 HABITAT à payer à la société GCC, la somme de 98 133,18 euros TTC, avec intérêts moratoires à compter du 7 mai 2021 Condamner la société 13 HABITAT à payer à la société GCC, une indemnité de 5 000,00 euros par application des dispositions de l'article L 761-1 du Code de Justice Administrative.	
Demandeur	Nom des parties GCC	Représentants des parties SCP DE ANGELIS ET ASSOCIES
Défendeur	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 13	Maître BOSQUET Julien (Cour)
08)	DOSSIER N° 2206073	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES
Titre de l'affaire	Condamner IN SOLIDIUM la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Aix-Marseille Provence, les sociétés GPAA et GOTEC à payer à l'entreprise ALLAMANNO la somme de 2 019 062,69 euros TTC, au titre du solde restant dû de son marché de travaux relatif au lot n° 1 exécuté dans le cadre de l'extension et de la rénovation de l'école de Management KEDGE BUSINESS SCHOLL de Marseille , dire et juger que le solde du marché du lot n° 1 de l'entreprise ALLAMANNO portera intérêt conformément aux dispositions de l'article 8 du CCAP et du décret n° 2013-0269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.	
Demandeur	Nom des parties ENTREPRISE ALLAMANNO	Représentants des parties Maître CARRILLO Anne-Marie (Cour)
Défendeur	CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE MARSEILLE PROVENCE SOCIETE GPAA SOCIETE GOTEC SOCIÉTÉ BARBANEL SAS SOCIÉTÉ NOVAM INGENIERIE	Maître LAFAY Nicolas (Cour) Maître MAGNAN DE MARGERIE Guillemette (Cour) LEXAVOUE AIX-EN-PROVENCE SELARL TACOMA (Cour)

09 heures 45

09)	DOSSIER N° 2209373	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR
Titre de l'affaire	Condamner solidairement les membres du groupement de maîtrise d'œuvre solidaire ainsi que la société BOTTA et fils à lui verser la somme de 240 000 euros au titre des désordres relatifs au défaut de conception de l'ouvrage. Condamner solidairement les membres du groupement de maîtrise d'œuvre solidaire ainsi que la société BOTTA et fils à lui verser la somme de 16 500 euros au titre des préjudices consécutifs du défaut de conception de l'ouvrage. Condamner solidairement les membres du groupement de maîtrise d'œuvre solidaire ainsi que la société BOTTA et fils à lui verser la somme de 9 636,72 euros au titre des frais d'expertise. Mettre à la charge de chacune des parties défenderesses la somme de 2 000 euros sur le fondement des dispositions de l'article L. 761-1 du code de justice administrative.	
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
Défendeur	COMMUNE DE MARTIGUES	SELARL ANDREANI-HUMBERT (Cour)
	SARL SEQUANA ARCHITECTURE	
	Monsieur V	IN SITU AVOCATS
	SASU BMV ARCHITECTE	IN SITU AVOCATS
	SARL BLONDEAU INGENIERI	SCP DE ANGELIS ET ASSOCIES
	SAS ARCHETIQUE	
	SA GUIGUES	
	SARL ALTIA	
	SA BOTTA ET FILS	
	LA MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANCAIS ASSURANCES (MAF)	IN SITU AVOCATS
	AUXILIAIRE BTP SOCIÉTÉ D'ASSURANCES	PHARE AVOCATS
	CAISSE D'ASSURANCE MUTUELLE (CAM) DU BTP	SCP DE ANGELIS ET ASSOCIES
	SA ANT	SELARL RACINE MARSEILLE

09 heures 45

10)	DOSSIER N° 2504325	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES
Titre de l'affaire Annuler la délibération n° 9 du 04 mars 2025 par laquelle le conseil municipal de la commune de Cassis a approuvé le retrait de la délibération n° 72 du 26 septembre 2024.		
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
	Monsieur B	MCL AVOCATS (Cour)
	Madame B	MCL AVOCATS (Cour)
	Monsieur F	MCL AVOCATS (Cour)
	Madame F	MCL AVOCATS (Cour)
	Monsieur M	MCL AVOCATS (Cour)
Défendeur	Madame S	MCL AVOCATS (Cour)
	COMMUNE DE CASSIS	SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES
11)	DOSSIER N° 2411980	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES
Titre de l'affaire Annuler la délibération n° 72 du 26 septembre 2024 par laquelle le conseil municipal de la commune de Cassis a approuvé un protocole transactionnel d'un montant de 1 039 235,28 euros HT entre la commune et Monsieur B.		
Demandeur	Nom des parties	Représentants des parties
	Monsieur B	MCL AVOCATS (Cour)
	Madame B	MCL AVOCATS (Cour)
	Monsieur F	MCL AVOCATS (Cour)
	Madame F	MCL AVOCATS (Cour)
	Monsieur M	MCL AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE CASSIS	SCP BERENGER BLANC BURTEZ-DOUCEDE & ASSOCIES

09 heures 45

12)	DOSSIER N° 2407347	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 05 avril 2024 par laquelle la commission de recours de l'invalidité a rejeté le recours formé contre la décision du 03 janvier 2024 par laquelle le ministre des armées a rejeté sa demande de pension militaire d'invalidité.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame M	Maître COHEN Evan Ariel (Cour)
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES	
13)	DOSSIER N° 2407455	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES
Titre de l'affaire	Annuler la décision implicite du préfet des Bouches-du-Rhône acquise le 14 mars 2024 portant refus de délivrance d'un certificat de résidence algérien d'une durée de 10 ans.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B	Maître COLAS Sandrine (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
14)	DOSSIER N° 2505491	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES
Titre de l'affaire	Annuler la décision implicite par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté sa demande de renouvellement de titre de séjour.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur B	Maître COLAS Sandrine (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
15)	DOSSIER N° 2310605	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR
Titre de l'affaire	Annuler la décision du 24 octobre 2023 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a refusé de renouveler son attestation de demande d'asile.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur C	Maître ALI Amir (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

09 heures 45

16) DOSSIER N° 2311961 RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR

Titre de l'affaire Annuler la décision du 23 mai 2023 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté sa demande de regroupement familial.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur C	Maître CHARTIER Frédérique
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

17) DOSSIER N° 2505466 RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR

Titre de l'affaire Annuler la décision implicite par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté sa demande de renouvellement de titre de séjour.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur W	Maître ATGER LUCIE (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

18) DOSSIER N° 2402779 RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves GONNEAU

Titre de l'affaire Annuler la décision implicite par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté sa demande de titre de séjour.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame N	Maître SEKLY-LIVRATI Dorine (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

19) DOSSIER N° 2411963 RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves GONNEAU

Titre de l'affaire Annuler la décision du 16 octobre 2024 par laquelle le préfet des Hautes-Alpes a décidé de mettre en oeuvre la décision du 02 avril 2024 l'obligeant à quitter l'Allemagne et tous pays de l'espace Schengen.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur O	Maître CLERC Cassandre (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES HAUTES ALPES	

09 heures 45

20)	DOSSIER N° 2511680	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves GONNEAU
-----	--------------------	--

Titre de l'affaire Annuler la décision du 27 août 2025 de Monsieur le préfet des Bouches-du-Rhône retirant la carte de résident.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur E	Maître VINCENSINI Jean-Christophe
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

21)	DOSSIER N° 2501444	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES
-----	--------------------	---

Titre de l'affaire Annuler la décision du 6 janvier 2025 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté sa demande de regroupement familial.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître LEONARD Anne
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

22)	DOSSIER N° 2411233	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES
-----	--------------------	---

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté du 22 juillet 2024 par lequel le Préfet des Alpes-de-Haute-Provence a rejeté sa demande de regroupement familial.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame T	Maître DALANÇON Clément
Défendeur	PREFET DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE	

23)	DOSSIER N° 2409112	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES
-----	--------------------	---

Titre de l'affaire Annuler la décision du 17 juin 2024 par laquelle le préfet des Alpes-de-Haute-Provence a rejeté sa demande de regroupement familial.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur S	Maître CHIARELLA Anne
Défendeur	PREFET DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE	

09 heures 45

24)	DOSSIER N° 2504896	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES
Titre de l'affaire Annuler la décision par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté sa demande de titre de séjour.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur B	Maître CUZIN-TOURHAM Sarah (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
25)	DOSSIER N° 2504550	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES
Titre de l'affaire Annuler la décision implicite par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté sa demande de titre de séjour.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Maître GONAND Benjamin
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	
26)	DOSSIER N° 2401634	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES
Titre de l'affaire Annuler la décision implicite par laquelle la préfète des Hautes-Alpes a rejeté sa demande de renouvellement de titre de séjour.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur K	Maître BATAILLE Joël
Défendeur	PREFECTURE DES HAUTES ALPES	
27)	DOSSIER N° 2505235	RAPPORTEURE: Madame Béatrice DELZANGLES
Titre de l'affaire Annuler la décision par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté sa demande de renouvellement de titre de séjour.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur K	Maître YOUCHENKO Marlène
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

09 heures 45

28)	DOSSIER N° 2402313	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR
-----	--------------------	----------------------------------

Titre de l'affaire Annuler la décision du 1er février 2024 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté sa demande de titre de séjour.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Maître GILBERT Flora (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

29)	DOSSIER N° 2400049	RAPPORTEURE: Madame Eva DEVICTOR
-----	--------------------	----------------------------------

Titre de l'affaire Annuler la décision du 08 novembre 2023 par laquelle le préfet des Bouches-du-Rhône a rejeté la demande de regroupement familial de Monsieur A.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur A	Maître CHEMMAM Azize
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

30)	DOSSIER N° 2511692	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Yves GONNEAU
-----	--------------------	--

Titre de l'affaire Annuler la décision du 29 juillet 2025 par lequel le préfet des Bouches-du-Rhône lui a retiré sa carte de séjour.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur D	Maître TAGUELMINT Yones (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DES BOUCHES-DU-RHONE	

Arrêté le 28/10/2025
Le président du tribunal